



L'État dit oui au Trièves !

Le 27 septembre 2022, après trois ans de préparation, le Trièves a été sélectionné par le Ministère du travail, pour entrer dans l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. À ce jour, seuls 37 autres territoires ont été retenus en France dont deux en Isère : l'agglomération grenobloise (sur la commune d'Échirolles) et le Trièves.

Cette habilitation vient reconnaître un travail remarquable de mobilisation des acteurs publics comme des acteurs privés du territoire, et en particulier des personnes éloignées durablement de l'emploi. Elle est aussi le résultat d'un soutien de premier plan du Département de l'Isère, des services de l'État, de Pôle Emploi et d'EDF, au travers de son agence « Une Rivière, un Territoire ».

Le projet, porté par la Communauté de communes du Trièves,

visait à créer plusieurs dizaines d'emplois pour des chômeurs de longue durée, dans les 4 prochaines années au travers d'activités innovantes, notamment dans le domaine de la transition écologique (voir page suivante). Dans les prochains mois, il se concrétisera avec la création d'une Entreprise à But d'Emploi : PEP's Trièves (transformation des statuts de l'association existante du même nom). Le président de la Communauté de communes

du Trièves, Jérôme Fauconnier, a tenu à féliciter toutes celles et ceux qui ont œuvré pour mener à bien la candidature.

D'ici la fin de l'année, une convention viendra définitivement officialiser le dispositif avec les signatures de l'État, du Département de l'Isère, de Pôle emploi, de la Communauté de communes du Trièves et de PEP's Trièves.

Question à

Pascale Simone

Chef de service solidarité
Département de l'Isère

Certaines personnes ne comprennent pas le soutien au dispositif Territoire zéro chômeurs de longue durée alors que beaucoup de secteurs d'activités cherchent à recruter.

Qu'en dites vous ?

« D'abord, il faut le rappeler, cette expérimentation est voulue par l'État. Elle constitue un nouvel outil pour lutter contre la privation d'emploi. Il y a d'autres leviers comme celui de l'insertion mais il semble important d'essayer celui-ci et d'en tirer les conclusions d'ici 3 ou 4 ans. Rappelons aussi l'idée de départ des associations comme ATD quart-monde qui consiste à utiliser l'argent des allocations pour les transformer en salaire ! C'est mieux de retrouver une activité et des collègues plutôt que de rester chez soi à perdre peu à peu confiance. Les personnes privées d'emploi ne peuvent bien souvent répondre aux offres disponibles car pour de multiples raisons, les postes proposés ne sont pas compatibles avec leur situation (problèmes de déplacements, de garde d'enfants, d'horaires, etc.). Dans ces conditions, la reprise d'un emploi entraîne de plus grandes difficultés. C'est particulièrement vrai en zone rurale.

En France et ailleurs, nous observons aussi un phénomène nouveau qui ne concerne pas uniquement les demandeurs d'emplois. Il s'agit, pour beaucoup de retrouver via son activité professionnelle du sens et de la pertinence à ce que l'on fait. Le travail broie beaucoup de gens. On nous demande toujours de nous adapter au travail ; il faudrait peut-être que le travail s'adapte à nous. Cette question est intéressante et doit aussi interpellier progressivement les nombreux secteurs en difficulté de recrutement. »



Le 21 octobre, un repas partagé était organisé à Mens avec l'ensemble des partenaires et des bénévoles de PEP's Trièves pour célébrer la validation de l'expérimentation

VITE LUS



Une aide de 25 000 euros a été accordée par la CCT à PEP's Trièves au conseil communautaire du 17 octobre dernier. Il s'agit d'un fonds d'amorçage pour aider au lancement de l'Entreprise à but d'emploi.

PEP's Trièves débutera son activité avec la création de 20 équivalents temps plein (ETP) dès l'ouverture en fin d'année de l'entreprise à but d'emploi. L'effectif devrait passer à 30 à l'automne 2023. L'objectif de 90 est fixé. Rappel : le Trièves compte environ plus de 500 personnes privées d'emploi.



EN BREF

De l'aide pour entreprendre
Créer son entreprise ou son projet d'activité, monter son Parcours emploi renforcé pour les bénéficiaires du RSA > permanences sur Mens, Cielles et Monestier.
Rens. : Claudine Delcourt > 06 86 48 03 10

Service économie
06 89 65 34 27
g.grandferry@cdctrieves.fr

Entreprise à but d'emploi (EBE), de quoi parle-t-on ?

C'est une entreprise de forme juridique classique, qui a pour particularité d'être en partie financée par la réallocation des financements publics dédiés aux chômeurs de longue durée. Elle peut avoir différentes formes juridiques (SA, SCOP, association...) mais sans but lucratif. Sa priorité est de créer des emplois répondant à certains besoins non satisfaits de la population d'un territoire. Ces activités ne doivent pas venir empiéter sur celles du tissu économique existant. Habituellement, les demandeurs d'emploi répondent à des offres d'emploi émises par les entreprises. Dans ce système, le mécanisme est inversé : ce sont les EBE qui recensent les compétences et les envies de chaque personne privée d'emploi, puis qui recherchent en fonction de ces compétences les travaux utiles qui peuvent y correspondre.

Ces emplois sont en partie financés par l'État, via le Fonds d'expérimentation contre le chômage de longue durée, mais sans coût supplémentaire pour les finances publiques. En effet, le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et financer des emplois payés au Smic au sein d'une EBE ne coûte pas plus cher à la société. Concrètement, Pep's Trièves recevra annuellement 22 000 euros pour chaque emploi à plein temps créé. Cette somme correspond au transfert des coûts liés au chômage. L'argent provient de l'État mais aussi du Département qui gère le Revenu de solidarité active (RSA). Cette contribution couvre aux deux-tiers environ les besoins de l'EBE qui doit financer elle-même le tiers restant grâce à la vente de ses productions et services.

Quelles activités ?

3, dont 2 déjà en expérimentation, ont été validées lors du Comité local pour l'emploi (CLE)* qui vérifie qu'elles ne sont pas concurrentielles sur le territoire.

Article préparé par Julie Goux (Pep's Trièves).

Fabrication et vente d'extraits fermentés

Il s'agit de purins de plantes qui servent d'alternative aux produits phytosanitaires industriels. Chaque plante a ses propriétés spécifiques et donc un effet différent. L'ortie aide à nourrir le sol et les plantes, la consoude favorise la floraison, la prêle nourrit et renforce leurs défenses. Elles sont issues d'un glanage local sur des terrains de particuliers ou de communes du Trièves. Le processus de fabrication consiste à faire macérer les plantes dans de l'eau plus ou moins longtemps suivant le type de plante et de la température extérieure. Les extraits fermentés sont ensuite conservés dans des fûts à l'abri de la lumière et de l'oxygène, ce qui permet une conservation du produit pendant au moins 1 an. Cette activité, non concurrentielle, répond à une forte demande du ter-

ritoire, principalement des agriculteurs et des maraîchers. C'est une activité rentable puisque qu'elle ne nécessite pas de frais de matières premières. Le réseau de distribution est en cours de réflexion, toutefois le canal d'écoulement de ce type de produit sera la vente directe aux agriculteurs. Mais également via Terre Vivante et les marchés locaux.

Alimentation, santé, environnement

L'ARS (Agence régionale de santé) a retenu le territoire dans le but de promouvoir la qualité alimentaire et contribuer à une amélioration de la santé et de l'environnement. Plusieurs partenaires sont déjà intéressés sur le territoire : les professionnels de santé et l'association Santé Sud Trièves, le collectif d'entraide, les structures qui portent les jardins partagés, l'association Trièves

transitions écologie, la communauté de communes via notamment Mixages et le Granjou, les communes de Châtel en Trièves et de Mens.

Fabrication et vente de lessive à la cendre

Lessive naturelle fabriquée à partir de cendres de bois récupérées auprès de particuliers et de professionnels, de feuillus uniquement. La cendre est ensuite tamisée, on ajoute de l'eau et on laisse macérer. Produit testé et approuvé par les futur-es salarié-es de Pep's, la lessive à la cendre est non concurrentielle sur le territoire. En vente lors de manifestations, elle a déjà remporté un franc succès et a le potentiel pour fidéliser une clientèle régulière. Elle est un exemple de procédé vertueux de réutilisation des déchets. Le circuit de distribution est à déterminer mais les mar-

chés locaux, les épiceries voire les grandes surfaces pourraient y être associés, l'objectif étant de couvrir le Trièves.

Activités à venir...

Beaucoup sont en cours de réflexion, voire même déjà expérimentées lors des ateliers bénévoles. Il s'agit de l'alimentation (cuisson de fruits, déshydratation, lacto-fermentation, repas...), du surcyclage autour du travail du bois et de la couture, d'une activité de prestation de services à la personne, d'une technicothèque pour mettre à disposition des particuliers qui en ont besoin du matériel médical. Une réflexion doit également avoir lieu avec les communes pour faire émerger certains de leurs besoins.

* Composition et rôle du CLE dans un prochain numéro



peps Trièves

Rens. : 07 66 71 52 29
<https://peps-trieves.com>